



Licence Histoire de l'art

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire de l'art. 2010, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02035505

HAL Id: hceres-02035505

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035505>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE
N° demande: S3100018508
Domaine : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Mention : HISTOIRE DE L'ART

Appréciation générale :

Dans l'ensemble de l'offre de formation de l'Université de Marne-la-Vallée, la mention de licence 'Histoire de l'art' se présente comme une mention au bon ancrage local et régional, bien qu'elle ne soit pas adossée à un master au sein de l'établissement. Le flux des étudiants, loin d'être négligeable (environ 150 sur les trois ans), ne peut cependant s'appuyer sur une véritable équipe pédagogique faute d'enseignants-chercheurs statutaires en nombre suffisant. Le sous-encadrement de l'équipe enseignante est à ce point flagrant qu'en l'état la mention 'histoire de l'art' ne dispose que d'un seul et unique enseignant-chercheur (l'autre est en détachement de longue durée) épaulé par un PRAG. Bien qu'on puisse relever un dynamisme certain de la responsable de la mention en mesure de fidéliser ses étudiants, cette situation entraîne une série de limites, pour l'heure bien réelles, à plusieurs niveaux, à commencer par la part extrêmement basse des enseignements assurée par les enseignants de l'établissement (25 % par année de licence).

De plus, le pilotage de cette mention semble encore fonctionner avant tout sur le terrain, sans qu'il soit pourvu de cadres de référence bien définis. La démarche 'compétence' demeure presque entièrement absente d'un projet pédagogique dans lequel l'offre de formation gagnerait à être diversifiée (options, parcours). Les efforts en vue d'un meilleur suivi des étudiants en relation avec leur insertion professionnelle devraient être approfondis et mieux présentés. Enfin, il serait souhaitable que les responsables de la mention réfléchissent à tous les tenants et aboutissants liés aux évaluations des étudiants et de leurs enseignements.

En l'état, sans renforcement réel du pôle enseignant de la licence (avec une véritable politique d'affectation de postes d'enseignants-chercheurs ainsi qu'une mutualisation accrue des enseignements), l'existence même de cette licence paraît pour le moins discutable, compte tenu des objectifs annoncés.

Les points les plus forts :

1-	Cohérence du projet pédagogique au vu des moyens limités de son encadrement.
2-	Bon enracinement culturel sur le terrain.
3-	

Les points les plus faibles :

1-	Sous-encadrement flagrant des enseignants statutaires (une seule enseignante-chercheuse de l'établissement active dans la mention). Déséquilibre évident des enseignements assurés par les enseignants-chercheurs de l'établissement assurés au sein de chaque année de licence (pas plus de 25 %).
2-	Insuffisance généralisée des indicateurs permettant une bonne évaluation de la formation (pilotage, compétence, flux, évaluation des enseignements)
3-	Offre réduite des enseignements (peu d'options, peu de langues, pas d'informatique clairement affichée).

Recommandations :

Dans le contexte actuel de fort sous-encadrement et en l'absence d'un master d'Histoire de l'art sur le site, et tout en appréciant le travail actif et dévoué mené par la responsable de la mention, il conviendrait néanmoins d'envisager :

- Un meilleur équilibre de l'offre pédagogique de sorte à renforcer et à diversifier les options d'ouverture et à ne pas se concentrer uniquement sur des matières obligatoires qui, aujourd'hui, correspondent à plus de 90 % de l'offre de formation de chaque semestre ;
- Un développement des dispositifs d'aide à la réussite en amont (réunions d'information dans tous les lycées) et d'évaluation des étudiants et de leurs enseignements ;
- Un renforcement des compétences additionnelles (langues, informatique).

Dans le même ordre d'idées, il conviendrait de veiller à :

- Prendre en compte la démarche 'compétences' dans l'ensemble de l'offre de formation ;
- Mieux renseigner les différents indicateurs requis, en particulier dès lors qu'il s'agit des évaluations des enseignements ainsi que de la connaissance affinée de la population étudiante.

Plus généralement, il paraît tout à fait important de mener une réflexion approfondie sur les modalités nécessaires au maintien de l'offre de licence, qui, en l'état, ne semble pouvoir passer que par un renforcement rapide de son pôle enseignant.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : C